*Ce modèle de lettre est destiné aux pays qui souhaitent exprimer leurs engagements de cofinancement au Fonds mondial. Les pays doivent adapter cette lettre en fonction de leur contexte national. Toutefois, le Fonds mondial a besoin des informations mentionnées aux sections 1.1 et 1.2. De plus, les pays doivent être en mesure de fournir au Fonds mondial des documents vérifiables et fiables et des éléments probants sur les dépenses des fonds nationaux ou, lorsque les chiffres relatifs aux dépenses ne sont pas encore disponibles, les derniers montants budgétisés.*

**Document type : Engagement des gouvernements relatif au cofinancement des ripostes nationales soutenues par le Fonds mondial**

Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme

Campus de la santé mondiale

Chemin du Pommier 40

1218 Le Grand-Saconnex

Genève, Suisse

[date]

Chers [agents du Fonds mondial],

Cette lettre présente nos engagements de cofinancement pour la période d’allocation 2023-2025 du Fonds mondial, qui couvrira la période [inclure la période d’utilisation de la somme allouée pertinente pour le pays] (comprise) pour [le pays].

Nous prenons ces engagements de cofinancement parce que nous comprenons l’importance d’un financement national robuste et croissant pour nos ripostes nationales au VIH, à la tuberculose et au paludisme, et pour disposer de systèmes résistants et pérennes pour la santé. Les engagements de cofinancement énoncés dans la présente lettre tiennent également compte de notre situation macroéconomique et financière globale et se fondent sur notre évaluation minutieuse du niveau de mobilisation des ressources nationales que nous pouvons atteindre de manière durable tout en tenant compte d’autres priorités sanitaires, sociales et économiques de notre pays.

1. **Cofinancement au cours de la période d’allocation 2023-2025**

***1.1. Engagements globaux de dépenses de santé.***Au cours de la période d’allocation 2023-2025, nous avons l’intention [comme indiqué dans les documents relatifs au budget joints] de faire passer le budget du gouvernement en matière de santé de XX (USD/€) en [2023] à YY (USD/€) d’ici [2026], un taux d’augmentation de ZZ %. En proportion des dépenses totales du gouvernement, nous nous attendons à ce que la santé représente AA % en [2023] et BB % d’ici [2026]. Nous comprenons l’importance d’allouer une proportion conséquente de nos dépenses publiques au secteur de la santé et d’offrir une base solide aux contributions de notre pays destinées aux ripostes nationales au VIH, à la tuberculose et au paludisme et aux SRPS.

***1.2. Engagements en matière de VIH, de tuberculose, de paludisme et de SRPS.*** Nous comprenons que, selon la lettre d’allocation du Fonds mondial datée du AA, X % de l’allocation totale [du pays] qui se chiffre à [allocation totale en USD/€] ne sera accessible que lorsque [le pays] prendra et concrétisera un engagement financier national total en faveur du VIH, de la tuberculose, du paludisme et des SRPS au cours de la période d’allocation 2023-2025 égal ou supérieur à [engagement attendu en USD/€].

Nous nous engageons à tenir les exigences d’un financement national total de [USD/€] au cours de la période d’allocation 2023-2025. Nos engagements pour chaque maladie et les SRPS sont présentés dans le tableau ci-dessous.

**Engagements de cofinancement pour la période d’allocation 2023-2025**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Période d’allocation 2020-2022 (USD/€)** | | | | **Période d’allocation 2023-2025 (USD/€)** | | | | **Montant supplémentaire (différence dans les totaux)**  **(USD/€)** | **Source des données pour la surveillance et la vérification** |
| **Mois-A1** | **Mois-A2** | **Mois-A3** | **Total** | **Mois-A1** | **Mois-A2** | **Mois-A3** | **Total** |
| Chiffres réels | Prévisionnels | Budget | Budget | Budget | Budget |
| VIH |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Tuberculose |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Paludisme |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Systèmes résistants et pérennes pour la santé (SRPS) |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| **Totaux** |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

Notes (y compris les taux de change hypothétiques et tout autre détail pertinent) :

***1.3. Engagements programmatiques spécifiques.*** Nous nous engageons également à ce qu’une partie de nos dépenses nationales accrues au cours de la période d’allocation 2023-2025 soit consacrée à des activités et interventions spécifiques liées au VIH, à la tuberculose, au paludisme et aux SRPS. Pour chaque activité et intervention spécifiques, les montants totaux auxquels nous nous engageons au cours de la période d’allocation 2023-2025 dans ces domaines spécifiques sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

**Engagements programmatiques spécifiques pour la période d’allocation 2023-2025**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Programme** | **Intervention / activité** | **Total des engagements de financement national pour la période d’allocation 2023-2025 de trois ans (USD/€)** | **Engagements supplémentaires pour la période d’allocation 2023-2025 excédant le montant de la période d’allocation 2020-2022 (USD/€)** | **Source des données pour la surveillance et la vérification** |
| VIH |  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
| Tuberculose |  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
| Paludisme |  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
| Systèmes résistants et pérennes pour la santé (SRPS) |  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |

1. **Suivi et communication de l’information**

Nous nous engageons également à fournir au Fonds mondial des documents vérifiables et fiables et des éléments probants sur les dépenses des fonds nationaux ou, lorsque les chiffres relatifs aux dépenses ne sont pas encore disponibles, les derniers montants budgétisés, sur la base des éléments suivants.

* Pour les dépenses passées : [*Exemples :* rapports sur l’exécution / les dépenses du budget par rapport aux allocations ou aux lignes budgétaires et aux activités qui se rapportent clairement aux engagements, à l’approvisionnement, etc.]
* Pour les dépenses futures prévues : [*Exemples :* budgets publiés officiellement, cadres de dépenses à moyen terme, rapports de quantification ou plans d’achat pour les produits de base, etc.]

Nous collecterons et communiquerons au Fonds mondial des données sur les dépenses et le budget par rapport à ces engagements sur une base annuelle. Nous soumettrons un rapport de cofinancement au Fonds mondial chaque année en date du XXX, pour couvrir la période annuelle commençant au YYY et se terminant au ZZZ. Ce calendrier de communication de l’information est décrit dans le tableau ci-dessous.

**Suivi du cofinancement et communication de l’information pour la période d’allocation 2023-2025 *(exemple)***

|  |  |
| --- | --- |
| **Date** | **Informations requises (exemple)** |
| Jour-mois-année | Budget officiel du gouvernement approuvé et rapport sur la budgétisation des engagements de l’année 1 |
| Jour-mois-année | Budget officiel du gouvernement approuvé et rapport sur la budgétisation des engagements de l’année 2 |
| Jour-mois-année | Rapport de suivi du cofinancement sur l’exécution des engagements de l’année 1 ; bons de commande relatifs aux engagements programmatiques |
| Jour-mois-année | Budget officiel du gouvernement approuvé et rapport sur la budgétisation des engagements de l’année 3 |
| Jour-mois-année | Rapport de suivi du cofinancement sur l’exécution des engagements de l’année 2 ; bons de commande relatifs aux engagements programmatiques |
| Jour-mois-année | Rapport de suivi du cofinancement sur l’exécution des engagements de l’année 3 ; bons de commande relatifs aux engagements programmatiques |

Nous reconnaissons et acceptons que le non-respect par [le pays] de ces engagements de cofinancement pour la période d’allocation 2023-2025 peut entraîner la réduction par le Fonds mondial de la somme allouée pour les subventions existantes et/ou les subventions pour la période d’allocation 2026-2028 (le cas échéant).

Nous reconnaissons et acceptons également que le Fonds mondial est en droit de publier et de diffuser librement le contenu de la présente lettre (et ses pièces jointes) sans restriction.

En outre, nous continuerons à travailler avec l’équipe de pays du Fonds mondial et les spécialistes du financement de la santé pour évaluer nos réussites à ce jour en ce qui concerne le respect de nos engagements de cofinancement au cours de la période d’allocation 2020-2022 actuelle.

Veuillez agréer l'expression de nos salutations distinguées,

Signature de [l’autorité investie du pouvoir de décision en matière de budget, par exemple le ministère des Finances ou l’autorité budgétaire]

Cosignataire du ministère de la Santé et/ou d’autres autorités (le cas échéant)

**ANNEXES (exemple) :** Informations supplémentaires sur les engagements pour la nouvelle subvention et la performance dans le cadre de la subvention actuelle, telles que :

* Documents relatifs aux engagements pour la période d’allocation 2023-2025 (budgets du ministère pour des engagements spécifiques ; prévisions en matière de produits de santé, etc.)
* Tableaux détaillés présentant les données actuelles sur les dépenses pour chaque année de la subvention en cours pour les programmes pertinents ou les engagements spécifiques

**Annexe : Orientations pour le document type de la lettre d’engagement**

1. Il est fortement recommandé que la lettre d’engagement soit présentée sur papier à en-tête officiel du titulaire du budget concerné.
2. Par souci de clarté et afin de renforcer la compréhension mutuelle, nous recommandons aux pays d’utiliser ce document type pour leurs lettres d’engagement. Si cela n’est pas possible, toutefois, nous mentionnons qu’une lettre d’engagement doit contenir les informations demandées aux sections 1.1 et 1.2. Les gouvernements doivent également s’engager à fournir au Fonds mondial des documents vérifiables et fiables et des éléments probants sur les dépenses des fonds nationaux ou, lorsque les chiffres relatifs aux dépenses ne sont pas encore disponibles, les derniers montants budgétisés. En outre, une lettre d’engagement doit être signée par une autorité budgétaire compétente. Bien qu’il soit nécessaire d’adapter les lettres d’engagement en fonction du contexte du pays, nous recommandons de suivre autant que possible le document type inclus ici.
3. Pour la section 1.3 (engagements programmatiques spécifiques), veuillez indiquer les principaux engagements programmatiques vers lesquels le pays orientera les dépenses nationales, comme discuté dans le cadre du dialogue avec le Fonds mondial. Les dépenses peuvent inclure les médicaments, les diagnostics, les moustiquaires, les services destinés aux populations clés et vulnérables, les agents de santé communautaires, la prévention du VIH, etc. Il ne doit pas s’agir de la totalité des dépenses nationales pour les trois maladies et les SRPS, comme décrit dans les engagements globaux de cofinancement (section 1.2).
4. Comme demandé dans le document type, veuillez énumérer et joindre des copies des documents sources pertinents qui sont disponibles au moment où la lettre d’engagement est finalisée et envoyée au Fonds mondial. Le Fonds mondial examinera attentivement ces documents et souhaitera peut-être examiner avec le pays la qualité et l’actualité des principales sources de données sur les budgets et les dépenses qui seront fournies régulièrement au Fonds mondial au cours de la mise en œuvre de la subvention.
5. Le tableau décrit à la section 2 (Suivi et communication de l’information) est fourni à titre d’exemple. Chaque pays doit insérer son propre tableau, basé sur son calendrier budgétaire et une évaluation réaliste de la rapidité avec laquelle il peut communiquer et fournir les informations dans les colonnes « sources » décrites ci-dessus pour les engagements de cofinancement et les engagements programmatiques spécifiques.